

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 12-20816 / 112752
Consortium IMPLERIA-MARTI p.a Marti Constrution SA, 1217 Meyrin
travaux de génie civil sur le viaduc OA 3612 et sur les plates-formes parking de
l'Aéroport International de Genève.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
30 H
01.05.2012–31.12.2012 (Nouveau permis)
- 12-20838 / 112754
HSG Zander (Schweiz) AG c/o Caterpillar Sàrl, 1208 Genève
loge de sécurité du site Caterpillar Sàrl
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
3 H
01.04.2012–30.03.2015 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (art. 17 LTr)

- 12-20837 / 110805
Dupasquier & Cie SA, 1214 Vernier
secteur préparation des commandes:
 - 1^{er} groupe: saisir/facturation des commandes.
 - 2^{ème} groupe: préparation et chargement, réceptions des marchandises.besoins spéciaux de consommation
9 H
01.11.2009–31.10.2012 (Modification)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 12-20834 / 111528
Ch. Schmid Boulangerie - Pâtisserie, 1880 Bex
production en boulangerie et pâtisserie (labo).
besoins spéciaux de consommation
4 H
01.05.2012–30.04.2015 (Renouvellement)

**Permis de service de piquet (travail de nuit et du dimanche)
(art. 14 et 15 OLT 1)**

- 12-20827 / 111705
ThyssenKrupp Ascenseurs SA, 1228 Plan-les-Ouates
Interventions de dépannage de leurs installations en services chez les clients
(cantons de GE, VD, VS)
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
2 H
01.06.2012–31.05.2015 (Renouvellement)
- 12-20836 / 111689
Cambridge Technology Partners SA (Switzerland), 1260 Nyon
consultants IT; concerne les projets, mandats en cours (nouvelles applications
informatiques et réseaux) pour Nestlé sur les site de Vevey et Bussigny.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
3 H
01.06.2012–31.05.2015 (Renouvellement)
- 12-20843 / 112758
ABISSA Informatique SA, 1020 Renens VD
dpt informatique: interventions de dépannage lors de problèmes techniques sur
les équipements, réseaux et applications IT
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
1 H
01.05.2012–30.04.2015 (Nouveau permis)

Permis de travail du dimanche et de jours fériés (art. 19 et 20a LTr)

- 12-20840 / 112756
Onet Suisse SA Succursale de Genève, 1227 Carouge GE
nettoyage des WC publics
besoins spéciaux de consommation
4 H
01.04.2012–31.03.2015 (Nouveau permis)

Permis de travail en continu (art. 24 LTr, art. 36 à 38 OLT 1)

- 12-20832 / 100563
Nestlé Suisse S.A., 1350 Orbe
services généraux et mécaniciens de production
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
16 H
01.05.2012–31.12.2013 (Nouveau permis)

- 12-20833 / 100563
Nestlé Suisse S.A., 1350 Orbe
production de café soluble
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
84 H
01.01.2011–31.12.2013 (Modification)
- 12-20839 / 100954
CIMO Compagnie Industrielle de Monthey SA, 1870 Monthey
pompiers d'entreprise du site chimique de Monthey
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
18 H
01.04.2012–31.03.2015 (Renouvellement/modification)
Dérogation basée sur l'art. 28 LTr

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

11 avril 2012

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail